

SECTEUR 4. RUE DE KERPONTOU



À travers une opération de renouvellement urbain, les emprises foncières situées au carrefour de la rue de Kerpontou font l'objet d'une opération mixte permettant la création et l'aménagement de :

- 2 logements minimum ;
- une maison médicale ;
- une zone de stationnement afin de conforter l'offre de stationnement existante en centre-ville et permettre de relier ce secteur par des cheminements doux à la gare et aux zones d'habitat implantées à l'ouest.

L'aménagement de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,40 hectare		
Répartition :			
30%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	70%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	17 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	2		
Nombre de logements sociaux (min) :	0		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		